

DECISION DU PRESIDENT. CA 129-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision Demande d'adhésion de la direction de la communication

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver l'adhésion à NEWSTANK 2021.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé le 1er décembre 2020

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 4 décembre 2020

Votre contact : Ismaïl Chakly / 06 51 67 97 13 / ismail.chakly@newstank.com

Objet

Devis d'abonnement à News Tank n° ICHEXC20/10/2020 valant bon de commande et contrat si retourné signé avec votre cachet en PDF à : ismail.chakly@newstank.com

Abonnement exclusivement réservé au personnel de l'Université d'Angers

Abonnement aux 5 domaines (POGO, ETA, FORM, REC, I&T)

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois) - Tarif en €

Nombre de bénéficiaires	Tarif HT	TVA 2,1%	Tarif TTC
1 à 5 bénéficiaires	7 990		
Remise particulière année 2021 : 39 %	- 3 103		
Total à payer	4 887	102,63	4 989,63

Tarif catalogue :

5 domaines, 1 à 5 bénéficiaires : 7 990 euros HT

Renseignements

Nom du signataire: ROBLEDO
Prénom: Christian Fonction: Président
Adresse : 40 Rue de Rennes
SIRET : 19490970100303

Ce devis est accepté aux conditions générales d'abonnement de News Tank consultables sur <https://education.newstank.fr/fr/plus/termsfuse/> sauf dérogations ou conditions particulières explicitement prévues. En cas de relèvement de la TVA, le prix TTC augmentera d'autant. Paiement à réception de facturation.

A Angers Le 28/11 Signature..... Cachet.....

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier HUISMAN